

Assistante-constructrice de voies ferrées AFP

Assistant-constructeur de voies ferrées AFP

Planification, bâtiment, génie civil

Transports

Durée

2 ans

Diplôme

Attestation fédérale de formation professionnelle AFP

Indications sur les salaires

1^e année d'apprentissage: 900–1100 francs
2^e année d'apprentissage: 1000–1400 francs

En tant qu'assistante-constructrice ou assistant-constructeur de voies ferrées, tu participes à la pose des rails et au montage des aiguillages pour la circulation des trains. Tu aides à remplacer les voies existantes et à aménager de nouveaux tronçons. Tu exécutes des travaux de bétonnage et construis des voies ballastées pour assurer un transport sûr et fiable des personnes et des marchandises.

Tâches

Préparation du travail

- S'assurer de la disponibilité des matériaux et des véhicules entreposés aux abords du chantier
- Mettre en service des machines et des appareils, comme des cisailles ou des visseuses
- Utiliser des carburants pour les différentes machines en respectant les consignes de sécurité
- Assister les constructeurs de voies ferrées dans l'installation de panneaux de signalisation, de barrières ou d'autres mesures de sécurité
- Décharger le matériel de voie et le répartir selon les indications des responsables

Travaux de construction

- Stabiliser les talus, consolider et niveler les fondations de la voie ferrée
- Poser les rails ou les éléments préassemblés selon les prescriptions
- Verser et tasser le ballast, c'est-à-dire le lit de cailloux sur lequel repose la voie
- Poser des canalisations de drainage et des conduites techniques
- Bétonner les fondations

Travaux d'entretien et d'aménagement

- Aider à démonter le matériel à remplacer, comme les traverses et fixations, les rails et les éléments d'aiguillages
- Piloter des machines de chantier et des engins de levage

- Entretien des différents joints, aider à tasser le ballast sur des tronçons existants
 - Tailler les arbres et les arbustes, désherber les talus à proximité des voies
 - Nettoyer les murs et les passages le long des installations de chemin de fer
-

Entretien et maintenance

- Débarrasser le matériel d'usage courant
- Nettoyer les machines, les outils et l'aire de chantier
- Participer au tri, au recyclage et à l'élimination des déchets dans le respect des normes environnementales en vigueur

Environnement de travail

En tant qu'assistante-constructrice ou assistant-constructeur de voies ferrées, tu travailles en équipe, en plein air et par tous les temps. Tu collabores avec des constructeurs de voies ferrées, qui supervisent tes travaux. Tu portes un casque des chaussures renforcées et des vêtements de couleur voyante. Tes horaires de travail sont parfois irréguliers, certaines activités étant programmées la nuit en raison de la diminution du trafic ferroviaire.

Actuellement, l'apprentissage d'assistante-constructrice ou d'assistant-constructeur de voies ferrées n'est pas proposé en Suisse romande. Les entreprises officielles et privées de chemins de fer qui offrent des débouchés se trouvent principalement en Suisse alémanique.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Capacité à supporter les bruits
- Disposition à de fréquents déplacements
- Habileté manuelle
- Résistance physique

Intérêts

- Travailler à l'extérieur
- Travailler avec ses mains
- Avoir une activité physique
- Travailler avec précision
- Se déplacer souvent

- Travailler en équipe
- Travailler avec des machines

Formation

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans une entreprise de chemins de fer ou de construction de voies ferrées

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans une classe intercantonale romande, à Colombier (NE)

Cours interentreprises

20 jours sur 2 ans dans une classe intercantonale, à Colombier (NE) et Sursee (LU)

Durée

2 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'assistante-constructrice ou d'assistant-constructeur de voies ferrées

Formations continues

Apprentissage complémentaire

En tant qu'assistante-constructrice ou assistant-constructeur de voies ferrées, tu peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de constructeur-trice de voies ferrées

<https://www.orientation.ch/fr/professions/constructeur-trice-de-voies-ferrees-cfc>

. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple un brevet fédéral.

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

Infra Suisse

<https://www.infra-suisse.ch>

Organisation professionnelle des entreprises actives dans la construction d'infrastructures

login

<https://www.login.org/fr>

Communauté de formation du monde des transports

Professions construction

<https://professions-construction.ch/>

Société suisse des entrepreneurs (SSE): formation

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

<https://www.cpne.ch/les-poles/batiment-et-construction/>

Pôle Bâtiment et Construction (CPNE-BC)

Bases legales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/51422?lang=fr>